Accès et partage des avantages

Initiative pour le renforcement des capacités pour l'APA en Afrique

Rapport préliminaire

Deuxième atelier de renforcement de capacités en matière d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages (APA) pour le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et les îles de l'Océan indien

Dakar, 3-7 novembre 2008

Lundi, 3 novembre	**I. Ouverture & contexte général**
9.30	Les allocutions d'ouverture ont été effectuées par les personnes suivantes : o Mme Valérie Normand, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCBD) o Prof. Ahmed Birouk, pour l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie o Dr. Dietmar Schorlemer, GTZ Sénégal o Représentant de la Primature / Président du Comité National sur la Biodiversité (CNB)
10.30	Pause café
11.00	**Objectifs, résultats attendus et présentation du programme** Les objectifs de l'atelier étaient les suivants : • Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de cadres réglementaires en matière d'APA à travers des échanges d'expériences • Identifier des modalités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public pour faire avancer le développement et la mise en œuvre des politiques d'APA • Analyser le texte opérationnel africain et émettre des commentaires à son égard en vue de sa soumission prochaine au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Le modérateur a donc tout d'abord proposé un exercice afin que les participants puissent faire connaissance entre eux et exprimer les attentes qu'ils avaient vis-à-vis de l'atelier. Compte tenu du nombre, il a été convenu de répartir et de présenter les participants sous divers groupes thématiques : • Groupes d'expertises • Groupes professionnels • Groupes par régions

gtz Programme Implementing the Biodiversity Convention
commissioned by Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
Buitenlandse Zaken Ontwikkelings samenwerking
Organisation Internationale de la Francophonie
Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie IEPF
For COMIFAC in cooperation with:
Ministère des Affaires Etrangères

	Les attentes des participants vis-à-vis de l'atelier sont présentés ci-dessous : *Insert texte box discussion (insert as a POP UP BOX)* <u>Communication</u> • Améliorer les mécanismes d'information sur l'APA. • Mettre en place des stratégies efficaces de communication. • Engendrer une meilleure connaissance de l'APA et du processus de négociation <u>Compétences</u> • Mieux comprendre le lien entre le niveau international et le niveau domestique en matière d'APA. • Mieux comprendre les notions juridiques qui sous tendent la question de l'APA. • Acquérir les compétences nécessaires afin de faire avancer la mise en place de cadres juridiques d'APA (niveau national). <u>Défis</u> • Acquérir les compétences pour faire avancer les négociations pour l'adoption d'un Régime International sur l'APA. • Pouvoir mobiliser le soutien institutionnel adéquat en vue de faciliter la mise en place de cadres juridiques d'APA (niveau national). • Bien identifier les besoins et lacunes pour faire avancer le dossier de l'APA au niveau national. • Convaincre les décideurs (à l échelle nationale) de la nécessité de mettre en place et d'adopter des textes législatifs concrets en matière d'APA. <u>Actions</u> • Tracer une feuille de route harmonisée pour la sous région en matière d'APA. • Encourager la mise en œuvre harmonisée des cadres réglementaires et juridiques. • Identifier les points communs pour assurer une meilleure coordination des acteurs concernés.
	▪ **Introduction & mise à jour des développements sous l'Initiative APA en Afrique (Dr. Dagmar Lohan, GTZ)** Dr. Dagmar Lohan a effectué un bref survol sur les récents développements qui ont ponctué le travail de l'initiative de renforcement des capacités pour l'APA en Afrique. Dr. Lohan a en outre expliqué que des efforts étaient actuellement déployés pour impliquer d'autres bailleurs de fond dans le travail de l'Initiative afin de mieux appuyer et accompagner les pays dans la mise en œuvre de cadres juridiques en matière d'APA. pour la période 2009-2011.

	La présentation de Dr. Lohan a été suivie par une séance de questions-réponses. Deux points clés sont ressortis de cette discussion : • l'Initiative continuera d'appuyer les efforts d'harmonisation au niveau sous régional (comme la COMIFAC) et les efforts de mise en œuvre de l'APA au niveau national. • L initiative met tout en œuvre pour faciliter le contact entre les utilisateurs et fournisseurs de ressources génétiques.
12.00	**Mise à jour du développement des négociations de l'APA au niveau international & survol du processus jusqu'à 2010** **(Mme Valérie Normand, SCBD)** Mme Normand a tout d'abord présenté les principaux et récents développements dans les négociations en cours pour l'élaboration du Régime International sur l'APA. La présentatrice a ensuite décrit les différents enjeux qui animeront les réunions des groupes d'experts à venir. Madame Normand a en outre informé les participants sur le fait que diverses études sur des questions techniques liées à l'APA étaient en cours de réalisation. *Insert présentation (présentation Normand)* La présentation de Mme Normand a été suivie par une séance de 'questions- réponses' dont le contenu est résumé ci-dessous. *Insert Texte box discussion (POP UP BOX)* *Questions et réponses* Q.1 : Est-ce que les sujets abordés par les études techniques dont vous avez parlé sont les même que ceux qui seront examinés lors des réunions des différents groupes d'experts ? R.1 : Les thèmes sont différents- les études se pencheront sur des sujets techniques très spécifiques. Les études sont donc complémentaires. Q.2 : Quel est la véritable place de cet atelier dans le processus de négociation du Régime International sur l'APA ? R.2 : Cette réunion est très utile. Les régions se consultent pour s'entendre sur des positions communes- ceci facilite le processus de négociation.
13.00	Pause midi
14.30	Apres le déjeuner, les participants ont échangés sur les avancements et défis observés au niveau national en matière d'APA. Les points de vue des participants sont présentés ci-dessous : *Insert text box discussion* (POP UP BOX)

	Quels sont les avancements qui ont été faits depuis Marrakech en matière d'APA dans vos pays ?	Quels sont les défis que vous rencontrez ?
Sénégal	Pas beaucoup d'avancement	Mobilisation de la volonté politique et du financement requis
Guinée	Quelques avancements modestes (ex. l'élaboration de la stratégie nationale APA)	La mise en place d'un cadre réglementaire en matière d'APA.
Mali	Les progrès sont : -Meilleur recensement des ressources génétiques et biologiques. -La mise en place d'une autorité nationale pour l'APA.	-L'implication des acteurs et autres parties prenantes -La mobilisation adéquate des ressources financières
Burkina Faso	Pas beaucoup d'avancement	Amener les décideurs à prendre conscience de l'importance de l'APA.
Cote d'Ivoire	Création de la commission nationale du développement durable- projet de loi sur APA en cours.	Sensibilisation des parties prenantes concernées.
Togo	-Adoption de certaines définitions en matière d'APA. -Mise sur pied d'un plan d'action de mise en œuvre de l'APA au niveau national. -	- Réaliser l''inventaire des RG et des savoirs traditionnels
Cote d'Ivoire	Certaine prise de conscience des	-Mobilisation des ressources financières

	décideurs.	
Niger	Conception de la stratégie nationale de développement durable -Mise en place d'un comité multidisciplinaire sur l'APA.	-Mobilisation et meilleure coordination des parties prenantes ainsi que la -Mobilisation des ressources financières
Tunisie	-Des progrès en matière de recensement des ressources du pays - La désignation du point focal APA -Meilleure volonté politique	-Sensibilisation du grand public et des populations locales --Introduction du thème d'APA dans l'ordre du jour des instances publiques.
Maroc	Existence d'une stratégie nationale assez élaborée – - Mise en place d'une commission nationale pour le traité de la FAO sur les ressources phytogénétiques.	- Le manque de mesures nationales appropriées en matière d'APA
Comores	-Elaboration d'un plan d'action national et -Efforts notables en matière de recensement des ressources nationales du pays	Le manque de cadres réglementaires en matière d'APA.
Madagascar :	-Création d'une commission multidisciplinaire d'APA- -Protocole et législation en cours d'élaboration	-Meilleure cohérence juridique et institutionnelle- -Forger des synergies entre les différentes parties prenantes.

- Introduction de l'ébauche du texte opérationnel sur les éléments

	majeurs de l'annexe du texte de Genève (Mr. Olivier Rukundo,) Le présentateur a introduit la version préliminaire du texte opérationnel aux participants. Le présentateur s'est tout d'abord penché sur la méthodologie adoptée par l'équipe de rédaction pour l'élaboration du texte. Mr. Rukundo a en outre expliqué que le texte consiste en fait à une compilation des positions du Groupe africain sur différentes thématiques. Il a été noté que ces positions ont été articulées lors des différentes réunions du groupe de travail sur l'APA qui ont suivi la COP 8. Le présentateur a mis l'accent sur l'analyse de trois sections du texte : • Les définitions • La conformité • Les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques. Une brève séance de questions- réponses a suivi la présentation de Mr. Rukundo, Le contenu de cette séance est présenté ci-dessous : *Insert texte box discussion* Q.1 : Pourquoi les définitions proposées dans le texte opérationnel ne correspondent pas aux définitions du texte de la Convention ? Comme celle pour 'ressource génétique'. (RG) R.1. La définition proposée va plus loin que celle du texte de la Convention. Cette définition reflète la position du Groupe Africain voulant que les RG soient définies en fonction de leurs différents secteurs d'utilisation et non seulement en fonction de leurs caractéristiques.
15.30	Pause café
16.00	▪ Introduction à la communication environnementale (M. Mouhamed Drabo, Burkina Faso) Mr. Drabo a effectué un survol sur les différents éléments de communication. Mr Drabo a en outre expliquée comment le thème de la communication était traité dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. *Insert présentation (présentation Drabo)*
18.00	Suspension des travaux

Mardi, 4 novembre	II. Expériences nationales
9.00	▪ Ici Radio Antenne APA Dakar – les points forts de la veille
9.15	Apres la restitution des travaux de la veille, les participants ont décrit les points forts et les points à progresser en matière de communication dans leurs pays respectifs. Les résultats de ces présentations sont détaillés ci-dessous : *Insert text box discussion Insert as POP UP BOX* **Sénégal, Guinée** **Points forts** *Niveau gouvernemental* • Existence de cellule audiovisuelle • Bonnes politiques de communication au niveau des ministères qui sont soutenues par des projets *Au niveau de la société civile* • Action au niveau local • Formation, édition d'ouvrages en langues nationales /locales **Points faibles** • Niveau d'information d'éducation et de communication sur des questions techniques • Durée souvent limitée des projets qui soutiennent les politiques de communication. **Madagascar/Comores** **Point forts ;** • Cadre juridique et institutionnel • Outil diversifies • Implications et leader opinion *Groupes cibles* • Communautés urbaines, enfant, chercheurs *Messages sur les stratégies nationales* • Acquisition de réflexe environnementale • Pensez globalement, agir localement *Etats des lieux* Décret sur le programme d'éducation relative à l'environnent (PERE) Système de communication (Tableau de bord environnemental (TBE), Association de Réseau sur les systèmes d'information environ mentale (ARSIE) Bulletin d'information, programmes TV radio **Points à progresser :** • Maintien/durabilité/ pérennisation des acquis

Formatiert: Französisch (Frankreich)

- Généraliser/harmoniser avec communication urbaine
- Collaboration intersectorielle
- Mobilisation ressources humaines et financières.

Maroc/ Tunisie/ Mali/ Niger

Points forts

- Stratégies *nationales* de sensibilisation environnementale.
- Stratégies s*ectorielles* de sensibilisation environnementale.

Points à relever en ce qui concerne la mise en œuvre des stratégies de communication

- Programme éco- écoles (EE) --- (pour le Maroc et la Tunisie)
- Actions basées sur les groupes communautaires
- Campagne de sensibilisation thématique
- Importance des medias / outils variés selon les groupe ciblées

Points à progresser

- Mettre encore plus d'accent sur l'éco-école
- Porter plus d'attention sur l'évolution de l'impact de l'éducation sensibilisation environnemental ESE
- Faire évoluer vers une vision « éco-citoyenne »
- Lutter contre la pauvreté et l'analphabétisme

Bénin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Togo

Formatiert: Spanisch (international)

Les points forts

- Cadre politique sur la communication en matière de développement
- Les organes de régulation sont performants.
- Existence de réseaux de journalistes spécialisés
- La présence de réseaux d'ONG spécialisés dans le domaine de l'environnement

Les groupes cibles

- Décideurs politiques, opérateurs économiques
- Les élus locaux, administrations locales

Message et stratégies nationales

- Stratégie : pas de stratégies élaborées en matière de communication- néanmoins des activités ponctuelles par ex. journaux et points de presse sur le sujet de l'environnement.

Messages :

Une communication foret, une école, un bosquet, ne pas ouvrir la porte au désert

Etat des lieux ;

- Prise de conscience en matière de communication environnementale est nécessaire à tous les niveaux.

Point à progresser :

- Actualisation de la mise en ouvre des stratégies.

Divers commentaires ont également été émis suite à ces présentations : voir ci-dessous :

Insert Texte Box Discussion

Commentaires

- L'APA présent dans certaines stratégies de communication mais pas systématiquement
- Difficile de mesurer l'impact d'une stratégie de communication dans la durée limitée des projets
- Nécessité de définir les stratégies de communication sur la base de thèmes plus spécifiques.
- Un obstacle à la communication : la complexité de la question de l'APA.

- Présentation des cas de bio prospection

La suite de l'atelier a été ponctuée par des présentations sur des divers cas de bio prospection issus de différents pays. Les différents cas de bio prospection qui ont été présentés par les participants sont brièvement résumés ci-dessous :

- **M. Mostafa MADBOUHI, : Cas *de bio prospection du Maroc : l'Arganier***

Le présentateur a brièvement introduit le contexte général d'utilisation et d'exploitation de cette ressource au Maroc. Le présentateur a également souligné que l'arganier est un arbre multi usages car chaque partie ou production de L'arbre est utilisable. La communication de Mr. Madbouhi a fait ressortir le fait que le manque de législations nationales en matière d'APA entraîne souvent une utilisation non contrôlée et non rationnel de la ressource.

Insert présentation Maroc (présentation Maroc)

- **Le Centre National de Semences Forestières (CNSF) du Burkina Faso et le Royal Botanic Gardens, Kew du Royaume Uni : un partenariat fondé sur un partage équitable des avantages matériels et scientifiques, pour une gestion durable des ressources génétiques forestières du Burkina Faso**

Le présentateur a décrit les différentes modalités qui régissent l'accord de collaboration entre le Burkina Faso et le Royaume Uni, signé officiellement en 2000 pour une durée initiale de 10 ans, dans le cadre du Millennium Seed Bank Project (MSBP). Le pressentir en outre fait valoir le fait que cet accord vise à permettre au CNSF de collecter des échantillons d'herbier, des graines et des données scientifiques d'un millier d'espèces locales, soit environ 50% de la flore du pays, destinées à la conservation à long terme pour les besoins futurs de réintroduction, de restauration ou d'enrichissement, et de recherches diverses.

Insert présentation (Presentation Burkina Faso)

- **CAMARA Aboubacar Gouba - KOUROUMA Layeba : Cas de la**

Rubiacée Leptactinia Senegambica de Guinée - Conakry

La présentation s'est penchée sur le contexte d'utilisation de la plante, qui est communément appelée Karo. Le présentateur a fait un bref survol des différents acteurs impliqués et du processus de partage des avantages. Un point important qui est ressorti de la communication est que bien que la plante soit utilisée pour la production de parfums de grande renommée, les populations autochtones n'ont à ce jour, bénéficié d'aucun avantage lié à la commercialisation de la ressource.

Insert présentation guinée (presentation guinee)

Formatiert: Französisch (Frankreich)

- **Aboua Gustave : Bioprospection sur la *THAUMATOCOCCUS DANIELLII* (Thaumatine) en Côte d'Ivoire**

La présentation s'est focalisée sur la biologie de la ressource, son utilisation et le partage des avantages découlant cette utilisation. La conclusion principale qui est ressorti de cette présentation est que les avantages tirés de l'exploitation de la Thaumatine ne sont pas partagés de façon équitable. Ceci est, selon le présentateur, du:

- Au la mangue de réglementation nationale en matière d'APA
- A l'insuffisance des connaissances de la valeur économique des ressources biologiques par les populations
- Le manque d'information sur l'importance de la ressource génétique

Insert Presentation (presentation COTE D'IVOIRE)

Formatiert: Französisch (Frankreich)

Suite a ces présentations les participants on été divisés en deux groupes pour répondre à des questions de recherche. Les résultats de ces travaux de groupe sont résumés dans les tableaux ci après:

Insert texte box discussion POP UP BOXES

Groupe 1

Formatiert: Französisch (Frankreich)

	Guinée	**Burkina Faso**	**Cote d'Ivoire**
1. S'agit-il de l'utilisation d'une ressource génétique ou biologique ?	RG concrète : extraction de semence	RG/RB semence pas convaincu si c'était une utilisation de RB ou RG	RG-Thaumatine
2 La ressource a-t-elle été acquise et utilisée selon	Produit exploité pendant la colonisation donc pas de consentement	Consentement car le contrat signé par le gouvernement donc accord	Pas de consentement

	le principe du consentement préalable donné en connaissance de cause ?	possible	explicite octroyé par une autorité compétente	
	3 Quels types d'avantages ont été générés	Prix de fleurs constitue un avantage	Avantages non monétaires	Pas d'avantage
	4 Est-ce qu'il y avait une connaissance traditionnelle associée à la ressource ?	Non	Non	Oui, mais pas valorisée

Groupe II Maroc/ Bénin

	Maroc	**Bénin**
1 S'agit-il de l'utilisation d'une ressource génétique ou biologique ?	Cas de plantes aromatiques et médicinales donc on parle bien ressources biologiques	Ressource Biologique
2. La ressource a-t-elle été acquise et utilisée selon le principe du consentement préalable donné en connaissance de cause,	non	Non, pas de consentement
3 Quels types d'avantages ont été générés ?	Avantages pour une société privée---- (brevet) mais exploités sans souci de partage des avantages.	Non, pas officiellement
4 Il y avait- il une connaissance traditionnelle associée à la ressource ?	Non	Non

13.00	*Déjeuner*
14.00	Préparation de la sortie sur le terrain ▪ Introduction (M. Samuel Dieme) Mr. Dieme a brièvement effectué une mise en contexte en guise d'introduction pour la sortie de terrain prévue pour le lendemain. Suite à cette présentation, Mr Eric Gbodossou a introduit le travail de son organisation et son lien avec le centre Malango où opère des tradipraticiens. ▪ Les Savoirs Traditionnels face au Défi du Développement (Dr. Erick Gbodossou, Medicines & Traditions of Africa, METRAF) Mr. Gbodosso a introduit le centre Malango ou des tradipraticiens allient la médecine moderne à la médecine traditionnelle. Le présentateur a expliqué comment son organisation (PROMETRA) collaborait avec le centre Malango. Dans son allocation, Mr. Gbodosso a fait état du fait que depuis sa création, le centre Malango accueille entre trois et cinq mille patients par an, sans compter les personnes qui se rendent au niveau des antennes installées dans chaque communauté rurale de la région de Fatick. Selon le présentateur, Malango a, à ce jour, reçu entre cinquante et soixante mille malades. Mr Gbodosso a aussi fait valoir que le taux de guérison et d'amélioration est estimé à 85 %. *Insert text box discussion* *Question et réponses* Q1 : Comment ne trouvez vous pas un milliard de franc CFA ? R1 : Beaucoup de promesses et d'enthousiasme mais personne ne nous a encore appuyé. Q2 : Comment est ce que les autres tradipraticiens peuvent ils intégrer votre réseau ? R.2 C'es compliqué. Des protocoles rigides régissent le fonctionnement de notre organisation. Q3 : Quelle est le budget de fonctionnement de PROMETRA ? Que faites vous au regard du paludisme ? R3 : Nos budgets varient entre 400 000 et 1.2 millions de FCA Q4 : Si vos partenaires venaient à utiliser vos échantillons pour d'autres fins que eux stipulées dans vos contrats—Quelles genre de recours auriez vous dans une telle situation. R.4 : Des recours sont prévus dans de tels cas.
15.30	Pause café
16.00	▪ Présentation sur les cadres réglementaires La suite des travaux a été ponctuée par la présentation des cadres

	réglementaires régissant l'APA dans 3 pays à savoir, le Niger, la Côte d' Ivoire, Madagascar Niger *Insert présentation (Présentation Niger)* Cote d'Ivoire *Insert présentation (Présentation COTE D IVOIRE II)* La présentation du cas de la Cote d' Ivoire a été suivie par une période de questions-réponses. *Insert text box discussion* *questions et réponses* Q1. Est que le financement est prévu quand des populations sont déplacées pour la création d'aires protégées ? R.2: Ces financements sont prévus Q.2 ; Existe mécanisme de participation des populations environnante en terme e gestion participative R2 : Les populations environnantes ne sont pas vraiment le problème—le problème est les populations non environnantes qui viennent s'installer dans parc. *Madagascar* La présentation a fait le point sur le cadre réglementaire régissant les ressources génétiquess à Madagascar. La présentation a fait valoir que projets de loi étaient en cours d'élaboration. Une bref survol des thématiques qui sous tendent ces projets de loi a également été effectué. Une brève période de questions réponses a également suivie la présentation sur le cadre réglementaire en matière d'APA de Madagascar *Insert text box discussion* *Questions et réponses* Q1. Pourquoi Il n'y a t'il pas de distinction entre les ressources phytosanitaires et les ressources visées par l'APA dans le cadre de la CDB R.2 : Il existe un projet autre projet de loi sur les ressources phyto génétiques. Q.2 Est-ce que vous avez pris des dispositions dans vos projets de loi pour assurer que la population locale ait une part effective R.2 : Oui, la loi gélose prévoit ceci. Le projet d'application en cours prendra la question en compte Les participants se sont ensuite penchés sur les trois cas à travers des questions de recherche. Les participants ont a travers ces questions fait état du fait que des conditions d'accès était prévu dans les 3 cas de mesures nationales. Les conditions régissant le partage des avantages étaient aussi prévus dans le cas du Niger. Pour le cas du Madagascar il a

	été note que l'avant projet de loi prévoit une série de sanctions en cas de non respect des normes régissant l'APA.
17.00	Suspension des travaux
Mercredi, 5 novembre	**III. Sortie sur le terrain: Le savoir traditionnel et l'APA**
7.00	▪ Départ vers Fatick
Matin	▪ Visite guidée du jardin botanique de Mbour (Représentant d'Environnement et Développement du Tiers Monde, Enda-tm) Le début de la sortie de terrain a été marqué par une visite guidée du jardin botanique de Mbour. La visite guidée a été assurée par le représentant de l'environnement et Développement du Tiers Monde, Enda—tim) Le guide a tout d'abord expliqué que le jardin était constitué de 16 parcelles qui s'étendent sur une superficie de 3.5 ha. Il a été noté que le jardin comptait différents types de plantes, notamment des plantes aromatiques, des plantes médicinales et différents types de plantes alimentaires. L'arrosage des plantes était effectué par la méthode goûte à goûte. Le guide a expliqué que des étudiants venaient fréquemment au jardin pour effectuer des recherches sur les plantes. Les participants ont eu l'occasion de poser des questions lors de la visite guidée. Ces échanges sont résumés ci-dessous : *Insert text box discussion* Q1. Quel est le statut du centre, et d'où vient le budget du centre ? R.1 : Le centre est indépendant mais nous entretenons des relations et sommes en collaboration avec le ministère de la santé. Les budgets viennent de certaines subventions. Le centre héberge des étudiants qui payent pour leur séjour au s centre- les frais payés par les étudiants constituent donc une source de revenu pour le centre. Q.2 : Est-ce que le centre est unique dans le pays- en d'autres mots existe t'il d'autres centres ou jardins botaniques dans le pays. R.2 : Il existe deux autres centres similaires dans le pays. Q.3 ; Entretenez vous des relations avec les tradipraticiens ? R.3 : Oui, Les tradipraticiens viennent souvent au centre pour recueillir des plantes. ▪ Présentation du Centre Malango avec visite guidée (M. Charles Katy Diouf, Coordinateur PROMETRA) Mr. Charles Katy Diouf a effectué une brève mise en contexte sur le centre Malango. Il a été en outre noté que le centre compte 20 guérisseurs. Mr. Diouf a précisé que les guérisseurs ne sont pas au centre à titre permanent. Les guérisseurs sont occasionnellement remplacés par d'autres guérisseurs. Les participants ont eu la possibilité de visiter le centre d'accueil et le laboratoire du centre où les différents tests médicaux sont effectués. Mr. Diouf a expliqué que les patients payent 500 FCFA par visite Un montant de 3000 FCFA est ensuite directement versée au guérisseur pour le traitement.

Formatiert: Französisch (Frankreich)

	La visite guidée du Centre Malango a été suivie par une brève séance d'échange avec les tradipraticiens. Les tradipraticiens ont remerciée les participants pour la visite. Les tradipraticiens ont également invité les participants à poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir sur le fonctionnement du centre et sur la pratique des guérisseurs. Un des participants a, au nom de tous les participants, remercié les tradipraticiens pour leur accueil chaleureux.
Après-midi	Déjeuner Apres le déjeuner les participants, ont eu l'occasion d'échanger davantage avec les guérisseurs dans le contexte d'un panel constitué des personnes suivantes ; ➢ Représentant PROMETRA ➢ M. Samuel Dieme, Point focal APA Sénégal ➢ Tradipraticiens Le contenu de cet échange est présenté ci-dessous : *Insert text box discussion* *Questions et réponses* Q1 : Est que les plantes récoltées en brousse et ceux cultivées ont les mêmes propriétés ? R.1 : Chaque arbre a un patronyme distinct. Il existe essentiellement deux types de plantes- ceux avec épines et ceux sans épines Q.2 : Pourquoi n'êtes vous (les guérisseurs) pas payés ? R.2 : Nous ne faisons pas ce métier pour nous enrichir. Nous faisons ceci pour aider la communauté. Q.3 : Comment votre savoir est-il transmis et surtout conservé ? R.3 : Le savoir est transmis aux disciples- ceux-ci deviennent ensuite guérisseurs- notre savoir n'est pas transmis n'importe comment- Il faut le mériter et s'assurer qu'il est conservé précieusement. Q.4 : Est-ce que les populations sont conscientisées en matière d' APA ? Que faites vous en tant que Point Focal (PF) APA ? R.4 : Réponse de Dieme PF Sénégal : Non, la question de l' APA est méconnue de la plupart--- le sujet est très complexe d'où la difficulté en matière de prise de conscience. Manque de moyens constitue un obstacle Q.5 : Est-ce que les guérisseurs doivent s'acquitter de permis pour ramasser certaines plantes R.5 : Oui, pour certaines plantes rares et classifiées selon la CITES- on note une bonne collaboration entre les guérisseurs et les autorités locales competentes (services des parcs)
18.00	▪ Départ vers Dakar

Formatiert: Französisch (Frankreich)

Jeudi, 6 novembre	
9.00	▪ Ici Radio Antenne APA Dakar – les points forts de la veille ▪ Compte rendu de la sortie sur le terrain : Présentation des équipes de recherche La matinee a debuté par la presentation du Groupe de recherche CESP. Le groupe CESP a présenté les résultats de ces travaux et réflexions vis-à-vis de la sortie de terrain : les points qui sont ressortis de cette présentation sont résumés ci-dessous : *Insert text box discussion* 1. La communication joue un rôle important Le fonctionnement du jardin de Mour illustre bien cette observation. Au jardin botanique de Mbour, l'accent est mis sur l'information, l'éducation la sensibilisation du public sur des sujets divers –plus particulièrement sur l'importance des plantes médicinales. Cette sensibilisation s'adresse aux écoliers, aux chercheurs, aux guérisseurs ainsi qu'à la population locale environnante (paysans entre autres). PROMETRA joue aussi un rôle important 2. Le partage des connaissances joue un rôle important. Les tradipracticiens, par exemple, transmettent leurs connaissances aux disciples qui ensuite transmettent les connaissances acquises à une future génération de guérisseurs. 3. Différents acteurs et parties prenantes agissent en tant qu'émetteurs de l'information. (Ministère de la santé, les autorités locales et les organisations telles que PROMETRA). 4. Les récepteurs de l'information sont ; (grand public, les écoliers et les guérisseurs et de façon limité les paysans de la région) 5. Des lacunes évidentes ; à Mbour, on pratique l'APA sans vraiment maîtriser la question. besoin récurrent de faire valoir la préservation de la biodiversité et le savoir faire traditionnel. A Fatick -méconnaissance presque généralisée de la question de l'APA.
10.20	▪ Rédaction des commentaires au texte opérationnel Les participants ont eu l'occasion de se pencher les trois thématiques qui leur avaient été présentée lors de l'introduction sur le texte opérationnel. Les travaux ont été effectués dans trois ou groupe de travail. Les termes de référence donnés à chaque groupe de travail étaient d'examiner une thématique et d'émettre des commentaires sur le traitement de cette thématique dans le texte opérationnel. Les résultats des travaux de groupe sont présentés ci dessous :

	Insert text box discussion.(POP UP BOX) <u>Groupe Savoirs traditionnels</u> • Rendre explicite le concept 'protocole bioculturel' • Insister sur la nécessité de mettre en place un dispositif de reconnaissance des ST associés aux ressources génétiques • Mettre en relief le besoin d'une concertation accrue au niveau sous- régional et régional pour faciliter la mise en place d'un dispositif de reconnaissance des ST associés aux ressources génétiques. <u>Groupes Définitions</u> Les Termes et concepts suivants devraient être clarifiés : • Le partage juste et équitable • Le terme accès • Le terme équitable • Protocoles bioculturels • Dérivés • Biens non rivaux • Zéro papier Une autre recommandation faite par le groupe est de revoir la définition des concepts, ressources génétiques et ressources biologiques en se basant sur la définition de la CDB (article 2). Le groupe a également noté qu'il faudrait réviser la traduction de l'anglais au français car le texte en français est rempli d'anglicismes et de formulations incorrectes. <u>Groupe : Conformité</u> <u>Le groupe sur la conformité a émis les recommandations suivantes</u> • Mettre plus d'accent sur la nécessité de créer des bureaux régionaux pour surveiller les mécanismes internationaux en matière de médiation et d'arbitrage. • Prévoir des mesures de renforcement des capacités des acteurs nationaux en charge de la vérification de la conformité • Définir le concept zéro papier
13.00	Déjeuner
	V. Communication, éducation et participation du public (CESP)
14.00	La séance de l'après midi a débuté par une présentation du groupe communication sur les aspects 'communication' identifiés lors de la sortie de terrain de la veille. Le groupe avait pour tâche de se pencher sur les questions suivantes • Quelles sont les parties prenantes ? • Quels sont les fonctions et intérêts ? Les résultats de la présentation du groupe communication sont détaillés

dans le tableau suivant ;

Insert text box discussion POP UP BOX

Parties prenantes	Fonctions	Intérêts
PROMETRA CEMETRA	-Promotion de la médecine traditionnelle -Recherche, expérimentation, soins de santé, information, formation des guérisseurs	- Valorisation des RB/RG et ST -Collaboration entre la médecine conventionnelle et la médecine traditionnelle
Guérisseurs	Soins de santé	préservation des savoirs
Laboratoires USA	Expérimentation, analyse	recherche d'information
Université/ étudiants service des forets et de la santé	Recherche conservation, contrôle, soins de santé	Formation publication et implication des utilisateurs dans la gestion durable et forger des collaborations avec les guérisseurs traditionnelles
ENDA	Gestion durable des plantes	Conservation des plantes médicinale, valorisation et commercialisation

- CESP et APA – approche stratégique
  (M. Suhel Al-Janabi, GeoMedia)

Mr. Suhel al janabi a effectué un survol sur le lien entre la communication et l'APA en mettant l'accent sur le besoin criant de mettre en place des stratégies de communication pour une meilleure compréhension des enjeux de l'APA

Insert présentation (présentation Suhel)

La présentation de Mr. Al Janabi a été suivie par une séance de questions réponses dont le contenu est présenté ci dessous :

Insert text box discussion
Questions et réponses

	Q1 : Qui devrait être les émetteurs de la communication ? R.1 : Myriade d'émetteurs et de récepteurs d'information en matière d'APA. Importance de bien identifier les émetteurs pour multiplier la trasmmission Q.2 Comment est ce que l'on peut bénéficier du programme CESP ? R.2 : On doit exploiter l'outil CESP : L'outil énonce des stratégies de communication liés aux objectifs 1 et 2 de la CDB- Nécessitée de prendre les stratégies pour ces deux objectifs et les adapter au domaine de l'APA. Q.3 : Vous dites complexité de la question de l'APA- est ce qu'il peut être autrement ? R.3 : Faire des priorités et identifier les groupes cibles et entreprendre des campagnes ciblées axées sur les besoins spécifiques de chaque communauté. Tout le monde ne peut pas tout savoir sur l'APA. Q4 : Le financement en matière de communication est faible voir même inexistant ; Comment peut on faire face à ce défi ? R4 ; Certaines ressources financières ne sont pas exploitées, comme par exemple les fonds du FEM : donc besoin de capitaliser sur les ressources existantes tout en identifiant des secteurs prioritaires.
18.00	Suspension des travaux

Vendredi, 7 novembre	**V. CESP - continuation**
9.00	▪ Ici Radio Antenne APA Dakar – les points forts de la veille
9.15	▪ Restitution des groupes de travail CESP de la veille L' atelier de Dakar a adopté les recommendations suivantes sur la CESP : **Recommendation 1**: La CESP devrait etre mis en avant dans les futurs evenements de l' initiative. **Recommdation 2 :** La communication devrait etre une politique nationale qui devrait permettre de forger des synergies entre differnt domaines liees a la conservation **Recommendation 3 :** Integrer la question de l' APA dans le comitee consultatif du groupe de travail sur la CESP . Mais ceci sous entend que ce mandat devrait etre officielleent donnee par le du groupe africain en elargissant la participation des africains dans ce comite consultatif. Nous pensons que nous devrios avoir des ateliers qui integrent la question les questions CESP et APA qui produise une strategie de communication et ceci pour mobiliser des resources financieres. **Recommendations 4** ; S' appuyer sur nos institions sous regionales et regionales pour mettre en place des strategies integrees de la CESP et de l'APA . Créer une structure au niveau du groupe africain poure reflechir sur les questions de la CESP et l'APA.

12.30	Déjeuner
14.30	La clôture de l'atelier a été marquée par une motion de remerciements des participants. *Insert motion de remerciement (motion de remerciements)*

Formatiert: Französisch (Frankreich)